VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 32

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 28 000 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

ÉCHIQUIER CLERMONTOIS ARVERNE

L'action de l'Échiquier Clermontois est de proposer un tournoi annuel, de haut niveau, d'une durée de quatre jours, sur la région Auvergne, avec la participation de joueurs titrés nationalement et internationalement.
Cet « Open d'Échecs » qui se tiendra en février 2020, à Terre de Jeux, servira d'entraînement aux adolescents qualifiés pour le championnat de France Jeunes, ainsi que de support aux championnats régionaux.

Budget de l'action :	7 625 €
Subvention accordée en 2018 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU PUY-DE-DOME DITE "PLANNING FAMILIAL 63"

Le planning familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour :
- construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte-tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination liée au genre ;
- créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes.

Les demandeurs/euses d'Asile ont en général subi de terribles violences y compris sexuelles aussi bien dans leurs pays d'origines que sur le sol français. En effet, la vulnérabilité de ces personnes qui se sont retrouvées à la rue a entraîné des situations de violences sexuelles. Le planning familial souhaite leur permettre d'accéder à un espace et des temps de parole et ainsi favoriser la préservation de soi lors de séances collectives. Elles seront complétées par des entretiens individuels de Conseil Conjugal et Familial en partenariat avec Médecin du Monde.

Budget de l'action :	5 000 €
Subvention accordée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 500 €
Subvention proposée :	2 500 €

FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DU DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

La Fédération du Puy de Dôme agit dans le cadre des statuts nationaux du Secours Populaire Français (SPF), auxquels elle est rattachée. À cette fin elle se propose de soutenir, dans l'esprit de la déclaration universelle des droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, morale et juridique, les personnes et leurs familles, victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la faim, du sous développement et des conflits armés.

Conformément à ses statuts et dans une démarche d'éducation populaire, le SPF invite les enfants à prendre part à la solidarité en tant qu'auteurs et acteurs. Avec son mouvement d'enfants « Copain du Monde », il les accompagne dans la pratique de la solidarité en les aidant à réfléchir, à s'organiser pour agir avec des moyens d'expression et d'actions qui leur sont propres et à devenir les citoyens responsables et solidaires. Leur première action se concrétisera par l'organisation de stands et d'une fête d'Halloween dans les quartiers nord.

Budget de l'action :	4 000 €
Subvention accordée en 2018 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

CENTRE HUMANITAIRE DES MÉTIERS DE LA PHARMACIE (CHMP)

Cette importante association humanitaire, intervenant à l'échelle internationale, a pour objectif d'assurer la sécurisation du médicament dans les pays en voie de développement. Elle est reconnue par le ministère des Affaires Etrangères et par l'Organisation Mondiale de la Santé. Clermont-Ferrand peut s'enorgueillir d'accueillir son siège social, son laboratoire de contrôle qualité (pré-qualifié par l'Organisation Mondiale de la Santé), son centre de formation ainsi qu'un centre d'expertise pharmaceutique internationale.

Sous le haut-patronage de l'Unesco, elle rend hommage chaque année à des hommes et des femmes qui ont participé au développement de la science et de l'émancipation de l'homme. Le CHMP souhaite poursuivre son projet en l'honneur d'Alexander von Humboldt dont l'Unesco fête le 250ème anniversaire de sa naissance par la création d'une exposition et de publication.

Ce projet est co-construit avec de nombreuses associations et des établissements d'enseignement professionnel.

Alexander von Humboldt (1769-1859), homme des Lumières, a été sans conteste le plus éminent naturaliste de son temps. A la fois physicien, chimiste, botaniste, zoologiste, géologue et astronome, il fut aussi en 1800 l'un des premiers scientifiques à corréler les changements climatiques à l'activité de l'homme. Humaniste, il fut, à l'échelle internationale, l'un des principaux porte-parole de la lutte contre l'esclavage ainsi que l'un des combattants les plus ardents contre l'antisémitisme.

Le projet s'inscrit donc dans le cadre du dispositif des Villes apprenantes UNESCO et du 250ème anniversaire de la naissance d'Alexander Von Humboldt commémoré par cette institution.

Budget de l'action :	36 000 €
Subvention accordée en 2018 :	13 000 €
Subvention sollicitée :	13 000 €
Subvention proposée :	13 000 €

ASSOCIATION CRÉMATISTE DU PUY DE DÔME

Cette association a pour objet de répandre l'idéal crématiste et d'en favoriser la pratique.

Son action est d'effectuer un redéploiement de l'organisation de l'association afin de mieux répondre aux demandes des adhérents et de favoriser la promotion de la crémation, notamment par une présence accrue auprès des personnes les plus âgées et ayant perdu des liens familiaux.

Budget de l'action :	29 560 €
Subvention accordée en 2018 :	3 000 €
Subventions sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT

La compagnie a pour objet la création de spectacles de théâtre, et l'organisation de toutes activités de formations, d'enseignement, d'animations et plus généralement toutes activités, manifestations et prestations liées au théâtre.

L'association souhaite poursuivre son projet « Raconte-moi une histoire » dont l'objectif est de proposer un temps et un espace de découverte et d'échange autour de quelques pages de la littérature jeunesse grâce à des lectures théâtralisées et musicales avec les enfants et les familles de l'Ecole Anatole France.

Budget de l'action :	4 100 €
Subvention accordée en 2018 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

ZAOUM

Cette association a pour objet de créer, promouvoir, diffuser, encourager, organiser former, présenter tout ou partie des activités artistiques et culturelles ainsi que des manifestations caritatives.

Son projet « Vase évasive communicante » a pour but de créer, mettre en œuvre et en pensée, de l'intellectuel collectif. Pour cela, elle organisera des ateliers participatifs d'arts plastiques, d'écriture, de graphisme, … Ce projet s'inscrit dans un quartier dynamisé par l'inclusion de tous dans une culture et une histoire commune : le quartier Delille avec la rue du Port, la Place du Mazet, …

Budget de l'action :	17 250€
Subvention accordée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	4 000 €
Subvention proposée :	4 000 €

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ GROUPE LOCAL DE CLERMONT-FERRAND (AFPS)

L'association a pour objectif, dans le cadre de l'accord de coopération avec le centre Palestinien d'Hébron, de renforcer le développement économique et social avec différents acteurs Clermontois.

Son action consiste à organiser une demi-journée de partage et d'information sur la Palestine et les actions de l'AFPS Clermont au bénéfice des projets qu'elle soutien (coopérative, maison des paysans, …) avec un repas et des spectacles palestiniens.

Budget de l'action :	4 650 €
Subvention accordée en 2018 :	3 000 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

15 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Philippe BOHELAY